

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

(Suite)

Veysset fut amené au lieu désigné par M. Planat, député ; il s'aboucha avec Hutzinger. Dombrowski avait prescrit toutes les mesures nécessaires : Hutzinger avait fait retirer les artilleurs et cesser le feu ; les bataillons fédérés devaient se replier après avoir abaissé les ponts-lévis, sous prétexte de faciliter la sortie du général, qui désirait faire une inspection extérieure ; un colonel Mathieu acquis au complot restait chargé de l'exécution de ces ordres. Hutzinger et Veysset convinrent de tout : 20,000 francs destinés aux premiers frais de départ, et qui devaient être remis à Dombrowski aussitôt après l'entrée de nos troupes dans Paris, furent montrés à Hutzinger par Georges Veysset, qui les avait en portefeuille. Hutzinger remonta à cheval pour s'éloigner ; au moment où Veysset se préparait à rejoindre M. Planat, qui l'attendait dans sa voiture, il fut arrêté et rapidement amené à Paris. Il avait été livré par une femme Müller, qu'il avait été forcé d'employer comme intermédiaire entre Hutzinger et lui.

Le malheureux qui avait réussi à faire dégarnir les fortifications et à permettre passage aux troupes régulières, entra au Dépôt le jour même où celles-ci, averties par M. Ducatel, pénétraient dans Paris. Dombrowski, se croyant trahi par Veysset, désespéré de se sentir abandonné dans une situation désastreuse, opéra sa retraite ; le 22 mai, en passant devant une barricade du boulevard Ornano, il fut "atteint au creux de l'estomac" par un coup de feu tiré par une femme, et ne tarda pas à mourir. On lui fit de pompeuses funérailles au Père-Lachaise, et l'on faillit fusiller, près de son cercueil, un fossoyeur qui ne témoignait pas une douleur suffisamment patriotique.

La première victime de ces cannibales fut un homme obscur, jeune encore, nommé Jean Vaillot, âgé de vingt-huit ans. Les motifs de son arrestation sont aussi libellés : *Pris les armes à la main.* Naturellement, on l'avait fouillé et on lui avait pris ce qu'il possédait : cinq francs ! Ce furent les *Vengeurs de Flourens* qui commirent ce premier assassinat.

Vaillot fut remis au peloton qui l'attendait : lorsqu'il eut pris place au milieu des fédérés, il réclama énergiquement les cinq francs qu'on lui avait pris ; un des *Vengeurs* lui répondit :

"On va te les rendre, viens avec nous !"

On l'entraîna sur le quai de l'Horloge, où on le fusilla. Le greffier écrivit à la colonne du registre d'érou relatant la destination : "Extrait pour être passé par les armes."

Nous arrivons à l'épilogue de ce dramatique récit :

Dès la première aube du mercredi, 24 mai, la canonnade recommença. L'île de la cité était entourée d'un vaste demi-cercle de combats ; malheureusement, les deux bras de la Seine la protégeaient et lui faisaient un rempart que l'armée régulière fut lente à franchir. Celle-ci avançait péniblement, mais avec sûreté ; à droite, elle dépasse le Louvre, le Palais-Royal, la Banque, s'arrête devant la résistance de la pointe Saint-Eustache, mais gagne du terrain vers le carré Montholon, le boulevard Ornano et la gare du Nord ; à gauche elle file par les rues d'Assas et de Notre-Dame-des-Champs ; elle touche au Val-de-Grace et menace le Panthéon.

Le grand mouvement concentrique se dessine nettement ; le pivot des opérations est la butte Montmartre, ce fameux mont Aventin, qui, la veille, a été fort lestement enlevé vers une heure de l'après-midi. La facilité avec laquelle fut occupée cette forteresse réellement redoutable eut, peut-être, pour principale cause les négociations que Georges Vesset avait si activement dirigées. L'heure de ce malheureux était venue, il allait périr victime de son dévouement à la cause dont il avait préparé le triomphe.

A huit heures du matin, Théophile Ferré, conduisant un peloton choisi parmi

les *Vengeurs de Flourens*, s'arrêta devant la cour du Dépôt. Il était vêtu d'un léger paletot gris à collet de velours noir, et tenait en main une badine dont il s'amusa à fouetter son pantalon. Il se tourna vers sa troupe et lui dit : "Tous les sergents de ville, tous les gendarmes, tous les calotins doivent être fusillés sur place, je compte sur vous." Deux des jeunes fédérés déclarèrent qu'ils voulaient bien se battre, mais qu'ils ne voulaient pas faire si laide besogne. Ferré les traita de lâches ; leurs camarades les appelèrent fainéants ; il ne répondirent mot et se retirèrent. Suivi de ses hommes, Ferré entra au Dépôt ; les fédérés restèrent dans le vestibule que l'on appelle le grand guichet. Ferré pénétra dans le greffe, envoya chercher le directeur, qui arriva, toujours muni de ses pistolets, et se fit communiquer le livre d'érou ; il le parcourut, le feuilleta avec la lenteur ignorante d'un homme qui, pour la première fois, se trouve devant un registre dont il ignore les divisions et les points de repère ; puis, posant son doigt sur le nom de Veysset, il dit : "Amenez ce détenu." Au bout de quelques minutes, Veysset fut amené par un surveillant.

En voyant des hommes armés, en reconnaissant Ferré, il pâlit et devina le sort qui l'attendait. Il fit bonne contenance et dit :

"Lorsque j'ai été arrêté, j'avais 20,000 francs sur moi, je désire savoir ce qu'ils sont devenus ?"

— Ça ne vous regarde pas, répondit Ferré ; du reste, soyez sans inquiétude, nous allons régler tous nos comptes à la fois."

Les *Vengeurs de Flourens* entourèrent Georges Veysset, qui de l'œil fit un signe d'adieu à un surveillant. Celui-ci s'approcha de Ferré au moment où il allait franchir la porte et lui dit :

"Mais vous n'allez pas fusiller cet homme ?"

— Et toi avec lui, si tu n'es pas content," riposta Ferré.

La troupe s'éloigna et se dirigea vers le Pont-Neuf ; arrivée au terre plein, à côté de la statue d'Henri IV, elle fit halte. Ferré dit à Georges Veysset :

"Vous allez être fusillé ; avez-vous quelque chose à dire pour votre défense !"

Veysset leva les épaules. On le poussa vers la balustrade ; il dit simplement :

"Je vous pardonne ma mort !"

Ferré commanda le feu : quatre hommes prirent le cadavre, le balancèrent un moment au-dessus du parapet et le jetèrent à la Seine. Ferré dit alors cette énormité :

"Il méritait d'être frappé par la justice du peuple ; vous voyez, citoyens, nous faisons tout au grand jour."

LE SOUS-BRIGADIER PIERRE BRAQUOND

On espérait, au Dépôt, en être quitte avec Ferré qui n'avait point reparu après l'assassinat de Veysset ; il comptait revenir, mais auparavant il avait eu quelques ordres à donner et certains préparatifs à surveiller pour assurer la destruction complète de cette préfecture de police où son ami Raoul Rigault et lui avaient trôné en maîtres en faisant bombance et chère lie. Il était près de neuf heures et demie lorsqu'il se présenta de nouveau à la prison ; il savait que les minutes étaient précieuses et qu'il devait se hâter s'il voulait accomplir cette terrible besogne qu'il s'était bénévolement imposée. Cette fois, il n'était plus seul ; outre les vengeurs de Flourens qui l'escortaient, il était accompagné de quatre personnes parmi lesquelles on reconnut deux magistrats de la Commune.

Suivi de sa bande, comme un pacha de ses chaous, rejoint par le directeur Fouet, il entra dans le cabinet réservé, en temps normal, aux juges d'instruction ; là, il se fit remettre le registre d'érou par le sous-brigadier Braquond, qui resta debout derrière lui. On avait apporté une grande feuille de papier, afin d'y dresser la liste des détenus que l'on réservait pour la mort. Ferré se perdit dans toutes ces écritures, Eugène Fouet, aussi inhabile que lui en inscriptions pénitentiaires, l'embrouillait encore involontairement au

lieu de l'aider ; le greffier de service n'avait garde de paraître, et le sous-brigadier restait impassible en apparence.

On gagnait du temps, et à cette heure de fusillade incessamment rapprochée, le temps c'était le salut. Ferré ne voulait pas agir isolément, comme pour Veysset ; il espérait en finir avec tous les "suspects" et offrir aux fusils de ses hommes une journée complète. Le premier nom qu'il écrivit fut celui de Joseph Ruault, prétendu agent bonapartiste, arrêté le 15 mai par son ordre et écroué au secret sous le numéro 3,546, dans la cellule 62. Il écrivit ce nom de souvenir, sans l'avoir vérifié sur le registre. Braquond le lut, s'éloigna d'un air nonchalant, comme un homme fatigué d'attendre ; puis, quand il fut hors de vue, pénétra rapidement dans la division cellulaire, ouvrit la porte du cabanon de Ruault, prit celui-ci par le bras, lui dit à voix basse : — A aucun prix, ne répondez à l'appel de votre nom ; — puis, en grande hâte, le conduisit au commun des hommes et le poussa, le noya, au milieu de trois cents détenus (1).

Ceci fait, le sous-brigadier revint tranquillement dans le cabinet du juge d'instruction.

"Vite, lui dit Ferré, appelez Ruault."

Braquond s'élança dans les couloirs en criant : Ruault ! à toute voix.

Ruault, qui avait été au secret, n'était connu d'aucun des prisonniers parmi lesquels on venait de le jeter brusquement ; il se tint coi et ne souffla mot. Braquond appelait de plus belle. Les surveillants qui, pendant toute cette journée, suivirent l'impulsion donnée par Braquond et débœrent résolument au brigadier officiel dont ils se méfiaient avec raison, imitant leur chef, qu'ils avaient compris, arpenaient la prison :

"Ruault ! Ruault !"

Nul ne répondait.

"Eh bien ! et ce Ruault ? dit Ferré avec impatience à Braquond, qui revenait en prenant une mine piteuse.

— On ne peut pas le trouver, vous entendez bien que tout le monde l'appelle."

Ferré entra en fureur, frappa sur la table, dit :

"Vous êtes tous des Versaillais, tous des mouchards : si vous n'amenez pas Ruault à l'instant, je vous fais fusiller."

Braquond fut admirable de sang-froid :

"Ça ne vous avancera pas à grand-chose de me faire fusiller. Permettez-moi de vous dire, citoyen délégué, que vous ne savez pas votre métier. Nous vous obéissons parce que nous le devons : mais vous nous faites chercher un détenu qui n'est plus au Dépôt depuis longtemps, et c'est pour cela que nous ne pouvons pas le découvrir.

— Comment ? reprit Ferré, Ruault n'est plus ici, où est-il donc ?

— Je n'en sais rien, répondit Braquond, mais nous allons le savoir."

Prenant le registre, il se mit à le manier avec la dextérité rapide d'un homme accoutumé aux recherches d'érou et indiquant le no. 2,609, il fit lire à Ferré : "Ruault, Gilbert, inculpé d'avoir colporté des chansons bonapartistes, arrêté le 19 avril, transféré à la Santé le 18 mai par ordre d'Edmond Levrault." Ferré ne remarqua ni la différence des noms de baptême, ni celle des dates de l'arrestation, ni celle du numéro d'érou ; il pesta contre son chef de division. Braquond avait été bien servi par sa mémoire, et il venait de sauver un innocent.

Ferré recommença à fureter dans le registre, tout en disant à Braquond, d'un ton fort radouci, comme un homme qui se sent dans son tort :

"Eh bien, puisque Ruault n'est plus ici, que le diable emporte Levrault ! allez me chercher Michel."

Braquond demanda simplement :

"Lequel ?"

Ferré devint blême, il crut que l'on se moquait de lui ; il piétinait de colère.

Braquond lui dit, avec cette tranquillité

(1) Cet homme s'appelait en réalité François Ruault ; c'est par erreur qu'il avait été écroué sous le nom de Joseph. Le véritable Joseph Ruault, celui que la Commune recherchait avec passion, dont nous parlerons plus tard, et qui fut massacré rue Aaxo, avait été directement incarcéré le 16 mai à Mazas par ordre de Raoul Rigault, et était transféré depuis le 22 à la Grande-Roquette.

des vieux soldats qui finissent par ne plus s'émouvoir de rien :

"Mais oui, citoyen, lequel ? Tout le monde se nomme Michel, nous en avons peut-être une demi-douzaine ici. Dites-moi quel Michel vous voulez, j'irai l'appeler."

Sous prétexte d'aider aux recherches, Braquond parvint encore à les rendre plus lentes et plus confuses. Feuilletant le registre d'érou, il indiquait à Ferré : "Michel, Louis-Pierre, gardien de la paix ; Michel, Jules-Alfred, vidangeur ; Michel, Xavier, employé ; Michel, Henri-Louis, ex-sergent de ville."

Ferré se perdit au milieu de cette quantité inattendue de Michel et ne savait trop lequel choisir ; il ordonna d'amener le dernier désigné ; on se mit donc à l'appeler avec la certitude qu'il ne répondrait pas. En effet, cet homme, arrêté le 18 mai, était, depuis deux jours, revêtu d'une camisole de force, enfermé dans une cellule de sûreté de l'infirmerie spéciale du Dépôt, hurlant et furieux, il battait sa porte à coup de pied et faisait tant de bruit qu'il n'aurait pas entendu l'appel de son nom, lors même qu'il l'eût compris.

Pendant que les surveillants criaient dans les couloirs : Henri Michel ! et n'obtenait pas de réponse, l'inquiétude commençait à gagner les détenus des salles en commun. L'un d'eux, M. Tollevatz, placé dans le commun des femmes, regardait par la fenêtre, d'où l'on découvrait la maison où étaient installés les bureaux de la préfecture de police. M. Tollevatz ne pouvait distinguer que le deuxième et le troisième étage, mais il en était si près qu'il eût pu, sans hausser la voix, échanger des paroles avec les gens qu'il apercevait, si la croisée, munie de barreaux de fer, n'eût été close. Or voici ce qu'il vit : huit hommes vêtus en fédérés, paraissant obéir à un neuvième portant un képi galonné, se présentaient à chacune des fenêtres, les ouvraient, versaient sur les chambranles et les boiseries le contenu d'une bouteille qu'ils tenaient à la main ; deux ou trois d'entre eux, portant un seau de zinc, y trempaient un large pinceau à l'aide duquel ils badigeonnaient les murs ; ils faisaient cela lentement, méthodiquement ; M. Tollevatz remarqua en outre que tous avaient le képi rabattu sur le visage, comme s'ils avaient cherché à cacher leurs traits.

Il les regardait un peu machinalement, sans trop se rendre compte de leur action ; leur chef sembla passer une sorte d'inspection de toutes les fenêtres ; puis il prit une allumette dans sa poche, la fit flamber avec un geste vulgairement grossier, en la frottant sur lui-même, et l'approcha d'une des fenêtres dont la boiserie prit immédiatement feu. Ses hommes l'imitèrent et M. Tollevatz comprit que l'on incendiait la préfecture de police. Ce que M. Tollevatz voyait du commun des femmes, les détenus du commun des hommes pouvaient l'apercevoir aussi ; ce fut dans toute cette vaste portion du Dépôt une rumeur effroyable ; on se pressait aux portes et l'on criait : "Au feu !" M. Tollevatz, s'adressant au surveillant de service à la salle où il était enfermé, lui signala le danger et le pria d'aller prévenir le directeur ; le surveillant, qui était ce Lécolle introduit par Garreau dès le 20 mars, répondit qu'il n'avait point d'ordres à recevoir d'un détenu, et que du reste ça ne le regardait pas.

(La suite au prochain numéro.)

Ne parle pas le français qui veut.

Un Anglais se plaignait amèrement, dans un café, d'une chute qu'il avait faite et qui lui causait de très-vives douleurs. "Monsieur, lui dit un chirurgien qui était à côté de lui, est-ce près des vertèbres que vous vous êtes fait mal ? — Non, monsieur, répondit le malade, c'est près de l'obélisque."

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 457, rue Craig.